

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat:

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Internationalisation des échanges et mondialisation

I- TRAVAIL PRÉPARATOIRE (sur 10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum

- 1) *Expliquez la phrase soulignée. (document 1) (2 points)*
- 2) *Quelle est la relation entre le niveau de vie et l'émission de dioxyde de carbone moyenne par habitant ? (document 2) (1 point)*
- 3) *D'après les données fournies par le document 2, quelle est la limite à l'efficacité du protocole de Kyoto ? (document 2) (1 point)*
- 4) *Quels sont les effets attendus pour les pays développés de la mise en place de normes sociales ? (document 3) (2 points)*
- 5) *Pourquoi est-il difficile de mettre en place des normes sociales au niveau international ? (document 3) (2 points)*
- 6) *Quels peuvent être les effets de la mise en place d'un prix minimum garanti pour les producteurs des pays en développement ? (document 4) (2 points)*

II- QUESTION DE SYNTHÈSE (sur 10 points)

Après avoir expliqué pourquoi la mondialisation rend nécessaire la mise en place de nouvelles formes de régulation, vous présenterez les difficultés à les mettre en œuvre.

DOCUMENT 1

Le sens de la mondialisation, c'est que l'on repère toujours plus de domaines où l'impact est mondial. (...). Une récession dans un pays peut conduire à des ralentissements ailleurs. La grande peur de 1998, c'est qu'une crise sur les marchés émergents ne provoque un effondrement économique planétaire.

Mais ce ne sont pas les seuls domaines où l'action collective mondiale est essentielle. Il y a les problèmes mondiaux d'environnement. Le réchauffement de la planète, dû à l'utilisation par les pays industriels des combustibles, qui a entraîné des concentrations des gaz à effet de serre (CO₂), touche des populations qui vivent en économie préindustrielle sur une île du Pacifique ou au cœur de l'Afrique.

Source : J. E. Stiglitz, *La grande désillusion*, Fayard 2002.

DOCUMENT 2

Statistiques liées au P.I.B. et à l'environnement pour quelques pays ou groupes de pays

| Pays ou groupe de pays | P.I.B. par habitant 2002 (en dollars, parité de pouvoir d'achat) ⁽¹⁾ | Taux de croissance annuel moyen du P.I.B. par habitant 1990-2002 (en %) | Nombre d'habitants 2002 (en millions) | Emission de dioxyde de carbone ⁽²⁾ par habitant 2000 (en tonnes) | Part d'émission de dioxyde de carbone dans le total mondial 2000 (en %) | Ratification du protocole de Kyoto ⁽³⁾ |
|---|---|---|---------------------------------------|---|---|---|
| France | 26 920 | 1,6 | 59,8 | 6,2 | 1,5 | oui |
| Etats-Unis | 35 750 | 2 | 291 | 19,8 | 23,1 | non |
| Allemagne | 27 100 | 1,3 | 82,4 | 9,6 | 3,2 | oui |
| Japon | 26 940 | 1 | 127,5 | 9,3 | 4,9 | oui |
| Pays à faible développement humain (Indicateur de développement humain < 0,5) | 1 184 | 0,3 | 755,8 | 0,3 | 1,0 | --- |

(1) La parité de pouvoir d'achat (PPA) tient compte de la différence de niveaux de prix ainsi que des différences de taux de change.

(2) Le dioxyde de carbone (CO₂) est un des principaux gaz à effet de serre favorisant l'échauffement des couches inférieures de l'atmosphère.

(3) En Décembre 1997, le protocole de Kyoto a fixé des quotas visant à réduire globalement les émissions de gaz à effet de serre de 5% entre 2008 à 2012 par rapport à la situation de 1990.

Source : PNUD, *rapport annuel sur le développement humain*, 2004

DOCUMENT 3

L'objectif des pays développés fut d'initier un débat [au sein de l'OMC] sur une clause sociale spécifiant des normes minimales dans le domaine de la protection sociale, tenant lieu de condition préliminaire à l'ouverture des marchés.(...)

Leur stratégie vise à protéger leurs industries contre le dumping social et environnemental ⁽¹⁾ qui, selon eux, leur fait une concurrence déloyale. De l'autre côté, les pays en voie de développement considèrent que l'introduction de la clause sociale ⁽²⁾ au sein de l'OMC affecterait surtout les économies « émergentes » dont le principal avantage comparatif est le coût réduit de la main d'œuvre. L'introduction des clauses sociales dans l'arène de l'OMC est perçue par ces gouvernements comme un effort des pays riches pour limiter l'accès aux marchés et introduire une nouvelle option protectionniste.

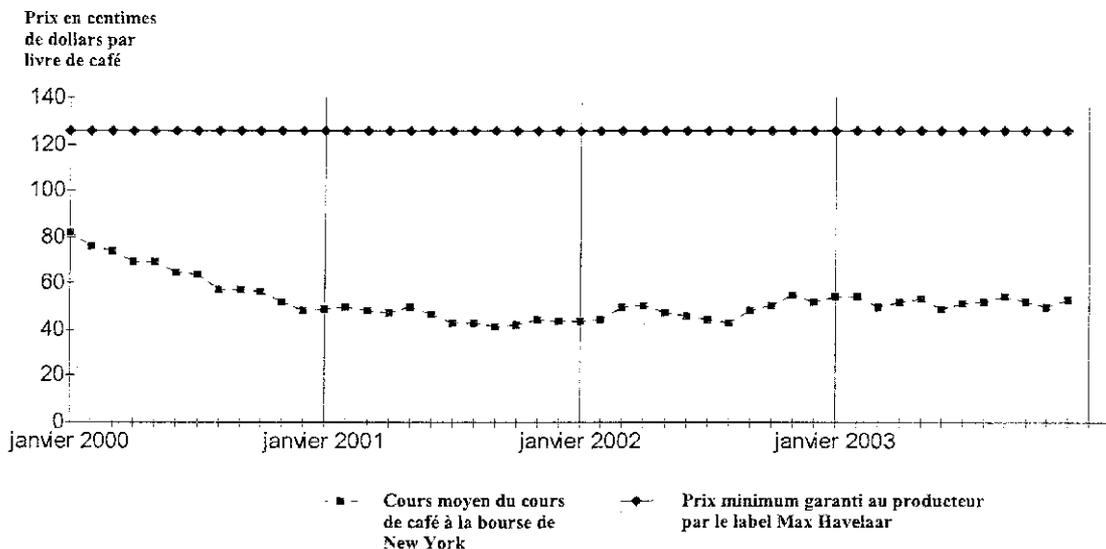
Source : Sous la direction de P de Senarclens,
Maîtriser la mondialisation – La régulation sociale internationale,
Presses de Sciences Po, 2000

(1) Action qui vise à tirer un avantage commercial des différences de réglementations sociales et environnementales ainsi que de coûts du travail entre différents pays.

(2) Règle contraignante mise en place dans le cadre de traités internationaux.

DOCUMENT 4

Cours mondial du café à la bourse de New-York et prix minimum garanti au producteur par le label Max Havelaar (1)



(1) Max Havelaar est une organisation non gouvernementale qui gère un label de certification de commerce équitable octroyé aux produits de pays en développement qui répondent à certains critères de production (conditions de travail, respect de l'environnement...) et qui garantit alors aux producteurs un prix d'achat de leur récolte à un prix supérieur à celui des cours mondiaux.

Source : <http://www.maxhavelaar.com/fr/> (d'après données de la bourse de New York de la base données de l'organisation internationale du café, www.oci.org)